

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

QUARANTE-TROISIÈME SESSION

*Documents officiels**



DEUXIÈME COMMISSION
3e séance
tenue le
mercredi 5 octobre 1988
à 10 heures
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 3e SEANCE

Président : M. NAVAJAS MOGRO (Bolivie)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL

*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

**Distr. GENERALE
A/C.2/43/SR.3
19 octobre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL**

La séance est ouverte à 10 h 25.

DEBAT GENERAL

1. M. RIPERT (Directeur général au développement et à la coopération économique internationale) dit que ce qui ressort le plus clairement du débat de l'Assemblée générale en cours est le contraste marqué qui existe entre les progrès accomplis dans la sphère politique et la situation dans le domaine économique, qui suscite un sentiment de frustration et d'impasse. La croissance et le développement sont en recul sérieux et prolongé dans une grande partie du monde. Les déséquilibres existant dans les principaux pays industrialisés et entre ces pays sont à l'origine d'incertitudes constantes. Les Etats Membres sont profondément divisés en ce qui concerne la dette et les questions de financement et de commerce. L'écart économique entre riches et pauvres va en s'accroissant, et on n'a pas assez progressé sur des questions aussi critiques que la détérioration de l'environnement, le développement humain, trop négligé, la poussée démographique et l'extension de la pauvreté.

2. Certains progrès ont toutefois été réalisés sur le front économique. Une meilleure coordination entre les principaux pays industrialisés s'est traduite par une croissance plus élevée et un chômage moindre que prévu, malgré la débâcle boursière de 1987. De nombreux pays d'Asie ont même obtenu de bons résultats remarquables. Sous l'égide des Nations Unies, la coopération internationale s'est renforcée et des accords spécifiques ont été réalisés dans des domaines tels que la protection de la couche d'ozone et la lutte contre l'abus des stupéfiants. On se rapproche de l'objectif de la vaccination universelle.

3. L'évolution récente de la situation politique prouve qu'une volonté nouvelle, appliquée avec persévérance, peut engendrer des progrès tangibles et que l'ONU peut jouer un rôle important dans ce processus. La même détermination doit s'appliquer aux problèmes économiques et sociaux pressants qui se posent à la communauté internationale, car c'est l'une des bases mêmes du processus de paix et de prospérité pour tous. Il faut espérer que les économies réalisées grâce à un ralentissement de la course aux armements seront investies dans l'agriculture, dans l'industrie et dans le potentiel humain lui-même. Le règlement des conflits régionaux devrait permettre de réaffecter les ressources de manière plus productive dans le tiers monde.

4. De surcroît, les pays industrialisés se trouvent aujourd'hui en position économique relativement forte. Le FMI vient de réviser en hausse, aux environs de 4 % par an, le taux global de croissance prévu pour les pays de l'OCDE. Cela devrait permettre d'attaquer plus vigoureusement les problèmes des pays moins avantagés. En outre, il faut intensifier encore la coordination entre les pays industrialisés pour qu'elle s'étende aux moyens de promouvoir la croissance et le développement des pays en développement, et en élargir le champ afin de permettre la participation de ces pays. La session en cours peut imprimer un élan à un tel processus, puisque son ordre du jour contient de nombreuses questions essentielles qu'il faut aborder pour donner un nouveau dynamisme à la croissance et au développement.

/...

(M. Ripert)

5. Les pays en développement voient leur croissance bloquée par la lourde charge de leur dette et par le transfert net de ressources qu'ils sont forcés de faire vers leurs créanciers. Un rapport sur cette question a été présenté à l'Assemblée générale, comme elle l'avait demandé dans sa résolution 42/198. A partir des analyses du Secrétariat et de discussions préalables étendues, le Secrétaire général a lui-même tenu récemment avec des personnalités des consultations à ce sujet. Ces consultations ont confirmé que le problème de la dette et ses conséquences ont une portée mondiale qui en fait une question politique de première importance.

6. Un consensus politique à ce sujet reste encore à forger, mais on semble mieux reconnaître qu'une dimension nouvelle doit absolument être introduite dans la stratégie de la dette, qui doit comprendre une réduction de la dette; cette constatation a été faite aux réunions communes de la Banque mondiale et du FMI tenues à Berlin.

7. L'ONU peut être satisfaite d'avoir contribué à cette perception nouvelle du problème. Le rapport du Groupe Wass, répondant à une initiative du Secrétaire général, a marqué l'une des premières étapes dans cette évolution, de même que les débats de la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. De son côté, la CNUCED vient d'établir un rapport sur le commerce et le développement qui démontre par des arguments convaincants que tout le monde a intérêt à une réduction de la dette et de son service. Les débats à l'Assemblée générale peuvent élargir le champ de consensus sur une stratégie plus efficace incluant la réduction de la dette. Le principe d'une telle réduction a été accepté dans le cas de la dette publique des pays africains à faible revenu. Encore faut-il le traduire d'urgence en mesures concrètes pour les pays intéressés.

8. Les difficultés des pays à revenu moyen, dont les dettes sont aussi bien commerciales que publiques et dont les économies stagnent sous le fardeau écrasant de la dette sont maintenant mieux perçues. Il importe de résoudre le problème de la dette afin d'accroître la capacité d'emprunt des pays débiteurs et de leur assurer ainsi de nouveaux apports substantiels de capitaux, indispensables à la reprise du développement. Les ressources des institutions financières multilatérales devraient être sensiblement accrues, et les pays excédentaires ont en cela une responsabilité particulière. Un accroissement de l'aide publique au développement est essentiel, en particulier pour les pays à faible revenu et les pays les moins avancés.

9. Un recul du protectionnisme et un renforcement du système commercial multilatéral sont essentiels pour revitaliser la croissance et le développement. Le résultat de la prochaine réunion du GATT consacrée à l'examen à mi-parcours des négociations d'Uruguay est d'une importance critique, en particulier pour ce qui concerne les exportations des pays en développement, et il faut qu'il soit positif. En ce qui concerne les produits de base, la situation s'est un peu améliorée récemment, mais elle continue à peser lourdement sur les pays en développement, spécialement ceux d'Afrique, qui sont fortement tributaires de telles exportations. Il faut rendre le Fonds commun opérationnel sans plus

/...

(M. Ripert)

attendre, et améliorer le mécanisme de financement compensatoire. Il faut donner une nouvelle impulsion à la diversification des structures de production des pays en développement, qui doivent pouvoir participer davantage à la transformation, à la commercialisation et à la distribution de leurs produits. Si l'Assemblée générale approuve le rapport du Comité ad hoc plénier chargé de l'examen et de l'évaluation du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990, le Secrétaire général, après avoir consulté la CNUCED et d'autres instances, chargera prochainement un groupe d'experts de procéder à une évaluation approfondie de la question des produits de base africains.

10. Les événements dramatiques des années précédentes ont sensibilisé l'opinion à la nécessité de protéger l'environnement et d'empêcher qu'il ne se détériore davantage. Les citoyens sont vivement préoccupés par la pollution des eaux, les pluies acides, le déboisement, la contamination des denrées alimentaires, les décharges de déchets toxiques d'origine exogène et les changements climatiques de grande ampleur aux répercussions imprévisibles.

11. Ces alarmes et les efforts des Nations Unies, ceux du PNUE en particulier, ont permis de réaliser des progrès notables. Ainsi, la Convention de Vienne sur la protection de la couche d'ozone est entrée en vigueur le 22 septembre dernier et les pays sont toujours plus nombreux à signer et ratifier le Protocole de Montréal récemment adopté en vue de faciliter la réalisation des objectifs de la Convention.

12. A long terme, le progrès sera fonction de l'aptitude de la communauté internationale à intégrer l'environnement dans les politiques et programmes de croissance et de développement, à l'échelon national aussi bien qu'international. La notion de développement durable est à cet égard importante. Lors d'une récente réunion à Oslo, les chefs de secrétariat des organismes compétents des Nations Unies, y compris les institutions financières, ont réaffirmé qu'un tel développement constituait un objectif commun.

13. Les craintes relatives à l'approvisionnement en énergie se sont atténuées mais le fait que les pays industrialisés continuent d'utiliser des combustibles fossiles et nucléaires suscite de sérieuses préoccupations en ce qui concerne l'effet de serre, et a provoqué de multiples appels en faveur de l'utilisation de sources d'énergie plus propres et plus sûres. La communauté mondiale a encore besoin d'établir comment exploiter les sources d'énergie pour répondre aux besoins en énergie, dont s'accompagnent la croissance et le développement et en prenant en compte tous les aspects de la question ayant trait à l'environnement. Le moment est venu de réunir un groupe interdisciplinaire d'experts de haut niveau qui serait chargé d'examiner ces questions dans une perspective ouverte et à long terme et de recommander les lignes d'action possibles.

14. L'actualité récente a dramatiquement mis en lumière l'importance que revêtent la mobilisation et la coordination des secours en cas de catastrophe naturelle. En 1987, l'Assemblée générale a décidé de faire des années 90 la décennie au cours de laquelle la communauté internationale, sous les auspices de l'ONU, s'attachera à

/...

(M. Ripert)

renforcer la coopération dans ce domaine. Les travaux entrepris à ce titre avec le concours d'un groupe d'experts de renom sont déjà bien en train; un rapport sur les préparatifs de la Décennie, ainsi que des rapports sur l'action de l'ONU face aux situations d'urgence et aux catastrophes, seront bientôt publiés.

15. La lutte générale contre la pauvreté revêt maintenant un caractère prioritaire, en particulier à l'échelon régional. Les échecs du processus de développement dans de nombreux pays se sont traduits par un accroissement de la pauvreté et un renversement de la tendance favorable que révélaient jusqu'alors les indicateurs sociaux. La dimension sociale des programmes d'ajustement visant à faire face au problème de la dette fait l'objet d'une attention croissante. Parallèlement, le succès de certaines politiques, en Asie notamment, a fait ressortir l'importance de la mise en valeur du capital humain en tant que partie intégrante du processus de développement. Diverses réunions internationales tenues récemment ont dégagé des lignes directrices à ce sujet et il a été suggéré que le "bien-être de chacun" soit l'un des objectifs importants de la nouvelle Stratégie internationale du développement.

16. Les efforts en vue de réduire la faim et la malnutrition s'inscrivent dans la même perspective. Seize ans se sont écoulés depuis que la communauté internationale s'est solennellement engagée, lors de la Conférence mondiale de l'alimentation, à éliminer la faim et la malnutrition dans les 10 ans à venir. Or, les victimes de ces deux fléaux sont encore plus nombreuses aujourd'hui. Il est donc impératif de revoir la situation et de redoubler d'efforts.

17. Le dixième anniversaire de l'adoption du Programme d'action de Vienne pour la science et la technique au service du développement, qui sera célébré en 1989, sera aussi le point culminant du processus d'examen de sa mise en oeuvre. L'idée-force du Programme - la mise en place de capacités endogènes avec l'appui de la communauté internationale - n'a rien perdu de sa validité. Alors que la science et la technique progressent à grands pas dans les pays industrialisés, les pays en développement risquent de perdre encore du terrain. Lors de l'examen du Programme d'action, il faudra procéder à une analyse plus approfondie des tendances futures de la science et de la technique dans la perspective du développement, et identifier des domaines d'action prioritaires parmi les activités du système, dans une optique mondiale aussi bien que nationale.

18. S'agissant des activités opérationnelles après l'adoption, le 11 décembre 1987, par l'Assemblée générale, de la résolution 42/196, les organes directeurs des différentes organisations ont examiné les recommandations de la Deuxième Commission et cet examen a donné des résultats très encourageants. Il faut maintenant que le large consensus qui s'est dégagé se traduise par des mesures concrètes. Cela est crucial pour que la contribution du système des Nations Unies aux programmes et projets auxquels il participe soit adaptée à l'évolution rapide des besoins et à la diversité croissante des situations.

19. Ces questions devraient trouver une expression concrète dans la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement. Le Conseil économique et social a recommandé que l'Assemblée

/...

(M. Ripert)

générale engage un processus d'ensemble pour préparer la stratégie. Celle-ci peut fournir le cadre de référence d'une action internationale cohérente en faveur du développement et favoriser une approche coordonnée au sein du système des Nations Unies, notamment en ce qui concerne les activités opérationnelles. En consultation avec le reste du système, le Département des affaires économiques et sociales internationales est activement engagé dans les travaux préparatoires de la stratégie.

20. Au cours de la présente session, l'Assemblée générale examinera également le projet d'introduction au prochain plan à moyen terme de l'Organisation; ce document doit bien entendu tenir compte de la Stratégie internationale du développement et refléter les priorités d'action définies d'un commun accord. Pour avoir une portée pratique, une telle stratégie demandera une relance du dialogue Nord-Sud et la reconnaissance de l'interdépendance des pays et des problèmes. Il faudra pour cela encourager de nouvelles formes de coopération, y compris la participation des organisations non gouvernementales. Le Secrétaire général a proposé d'organiser une réunion de haut niveau. Les pays non alignés et le Groupe des 77 ont récemment suggéré la tenue d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale. Des contacts directs entre responsables politiques, nécessairement en cercle restreint, sont indispensables pour donner l'élan voulu à certaines phases critiques de la coopération multilatérale lorsque celle-ci atteint une phase cruciale; parallèlement, la discussion au sein d'un forum universel offre à chaque pays la garantie de pouvoir se faire entendre.

21. L'ONU peut engager à la session en cours un processus qui lui permettra de jouer dans le domaine du développement un rôle aussi positif que celui qu'elle remplit dans la sphère politique. Il faudra pour cela que les gouvernements s'engagent au niveau le plus élevé. Mais il faudra aussi que l'Organisation elle-même soit en mesure de s'acquitter utilement et efficacement des responsabilités qui lui sont confiées.

22. M. AHMED (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales internationales) dit que, contrairement aux pronostics, la croissance économique des pays développés s'est accélérée au cours des derniers mois. Elle s'est également accélérée dans les pays européens à économie planifiée et en Chine. Dans le monde en développement, la situation a continué de se caractériser par la diversité. Ainsi, en Asie méridionale et orientale, malgré des facteurs climatiques défavorables, la croissance a conservé son dynamisme, mais en Afrique, en Amérique latine et aux Caraïbes, en revanche, elle est restée lente.

23. Au cours des deux dernières années, le commerce mondial a donné des signes de reprise. Mais les problèmes qui caractérisent l'économie mondiale des années 80 n'ont pas encore été résolus. Parmi ces problèmes, il faut signaler l'instabilité des marchés financiers et les problèmes connexes de la dette extérieure de la principale économie de marché du monde et de la dette extérieure des pays en développement, de même que la stagnation presque totale en Amérique latine et la diminution des recettes de presque tous les pays africains.

(M. Ahmed)

24. Au cours des derniers mois, les taux d'intérêt ont considérablement augmenté, ce qui peut ralentir la croissance des principaux pays industrialisés, retarder le redressement de l'économie mondiale et alourdir la dette des pays en développement. Les efforts de coordination des principaux pays industrialisés n'ont que partiellement favorisé la stabilité financière. La coordination politique ne doit pas seulement être efficace, elle doit aussi tenir intégralement compte des intérêts des plus faibles parmi les participants à l'économie mondiale.

25. Après la récession de 1982, les pays industrialisés occidentaux ont connu la période d'expansion ininterrompue la plus longue de l'après-guerre. Au cours de cette même période, la croissance s'est ralentie dans de vastes régions du monde en développement et jamais il n'y a eu autant de pays en développement où le revenu par habitant est resté stagnant ou a baissé. Pourquoi le relatif dynamisme des pays développés n'a-t-il pas réussi à relancer l'économie de nombreux pays du monde en développement?

26. La détérioration des termes de l'échange sur les marchés internationaux des produits de base a fait que de nombreux pays en développement se sont appauvris alors que de nombreux pays développés s'enrichissaient. Ces changements sont si marqués qu'ils tendent à amoindrir le bénéfice de l'aide publique au développement. S'il est vrai que les prix de certains produits de base ont augmenté au cours des dernières années, ils demeurent néanmoins plus bas que jamais, ce qui, ajouté à la hausse des taux d'intérêt, explique que la crise de la dette n'ait pu être résolue. Les taux d'investissement dans les pays en développement ont spectaculairement chuté en raison de l'ampleur des transferts nets de ressources financières vers les pays développés. Les coûts sociaux des mesures d'ajustement sont incalculables; c'est ainsi que les indices de nutrition, de santé et d'éducation se sont beaucoup dégradés. Les effets négatifs ne se limitent pas aux pays en développement : les pays développés voient baisser leurs recettes d'exportation puisque les pays endettés ne sont pas en mesure d'augmenter, ni même de maintenir, leur niveau d'importations.

27. S'il est vrai que la stratégie de la dette a permis d'éviter une crise financière, on a très peu fait pour alléger les problèmes des pays endettés, et les perspectives à court et à moyen terme restent sombres. Pour relancer la croissance dans les pays à revenu moyen fortement endettés, il faudra modifier considérablement la stratégie internationale de la dette. Certes, la Facilité de financement compensatoire et de financement pour imprévus du Fonds monétaire international aidera les pays à faire face à des changements imprévus, mais son objectif n'est pas de résoudre les problèmes qui se sont accumulés. Pour cette raison, sur la base de l'Etude sur l'économie mondiale se rapportant à 1987, le Secrétaire général adjoint a suggéré à la session d'été du Conseil économique et social de créer un nouveau Mécanisme de rééchelonnement de la dette, soit au sein d'un organisme déjà existant, soit dans le cadre d'un nouvel organisme. Depuis lors, on a mieux compris et accepté la nécessité d'adopter une initiative multilatérale concertée. Toutes les propositions formulées ont le même objectif : réduire la dette des pays fortement endettés. La suggestion selon laquelle on devrait utiliser les droits de tirage spéciaux ou en émettre spécialement, non pas

/...

(M. Ahmed)

pour les allouer aux pays, mais uniquement pour qu'ils servent de garantie, est particulièrement intéressante; cette émission n'impliquerait pas de nouveaux engagements de la part des pays et n'aurait pas d'effets inflationnistes. Une autre possibilité que l'on pourrait envisager consisterait à utiliser les réserves d'or du Fonds pour garantir le paiement des intérêts.

28. L'une des principales préoccupations du monde au cours des dernières années a été la diminution du revenu par habitant dans la majorité des pays africains, qui sont tributaires des produits de base et dont les termes d'échange se détériorent depuis fort longtemps. Le continent africain, en tant qu'importateur net de céréales, va subir les conséquences néfastes de la récente augmentation du prix des denrées alimentaires. Selon de récentes estimations et projections démographiques portant sur la période 1950-2025, publiées par le Département des affaires économiques et sociales internationales (ST/ESA/SER.R/79), la croissance démographique rapide a encore aggravé la crise économique.

29. Le Comité ad hoc plénier de l'Assemblée générale chargé de l'examen et de l'évaluation du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990, a achevé récemment l'examen à mi-parcours de ce programme. Il ressort de cette analyse que les efforts de réforme des pays africains n'ont pas bénéficié de l'appui international. Il faut donc appliquer, pleinement et rapidement, les importantes décisions adoptées lors de la réunion au sommet de Toronto et appuyer pleinement les efforts récemment entrepris par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Mais même ces initiatives ne suffiront pas pour résoudre à long terme les problèmes du développement du continent africain.

30. De nombreux pays en développement n'ont pas bénéficié de l'expansion de l'économie mondiale à cause du protectionnisme. Celui-ci a gagné du terrain au cours des années 80, et le régime commercial multilatéral établi dans le cadre du GATT s'est effrité progressivement. Le coût du protectionnisme est énorme. S'il convient certes de promouvoir le libre-échange en concluant des accords bilatéraux ou multilatéraux, de tels accords ne doivent pas pour autant relancer ce phénomène ni démembrer le système commercial international. Il est essentiel de renforcer les principes du GATT et d'améliorer sa capacité de surveillance, de respecter fidèlement les engagements contractés à Punta del Este et de poursuivre rapidement les négociations dans des domaines tels que le commerce agricole et les produits tropicaux, les services commerciaux, les garanties et les barrières non tarifaires imposées aux produits manufacturés et semi-manufacturés en provenance, essentiellement, des pays en développement.

31. L'économie de nombreux pays en développement est restée stagnante du fait que les flux de recettes commerciales ont cessé et que les apports financiers de sources publiques ont diminué. Le transfert net de ressources financières publiques aux pays en développement importateurs de capital, qui est passé de 35 milliards en 1981 à 13 milliards en 1986, n'a été que de 11 milliards en 1987. En même temps, ces pays ont versé pour l'amortissement, les intérêts et le transfert des revenus des investissements à l'extérieur plus qu'ils n'ont reçu de

(M. Ahmed)

capitaux. Ces transferts négatifs, enregistrés pour la première fois en 1982, ont persisté, atteignant des montants annuels de l'ordre de 20 ou 30 milliards de dollars. Paradoxalement, au moment où l'on a le plus besoin des flux multilatéraux, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international sont devenus des bénéficiaires nets de ressources. La coopération internationale dans le domaine du développement exige que la communauté mondiale mette au point et adopte des mesures qui permettront d'inverser ces tendances et de rétablir un régime stable de flux financiers et de flux de capitaux à long terme en faveur des pays en développement. Il est essentiel d'augmenter considérablement les ressources du Fonds monétaire international et de procéder rapidement à la reconstitution des ressources de la Banque mondiale.

32. Il est inquiétant aussi de voir que les taux de l'épargne ont considérablement baissé pendant les années 80 dans presque toutes les régions, à l'exception de l'Asie. Le Département des affaires économiques et sociales internationales, en collaboration avec des institutions financières et d'épargne des pays développés et en développement, est en train de réaliser un programme international de relance de l'épargne et du secteur financier.

33. Pour remédier à la stagnation économique, il faut également que les pays en développement intensifient leurs efforts de développement. Ils doivent appliquer rigoureusement les réformes de structure et s'efforcer d'améliorer leurs politiques fiscales, monétaires et leurs politiques d'échange, juguler l'inflation, réformer leurs systèmes fiscaux et créer un climat qui permette de mobiliser pleinement les ressources nationales et d'améliorer la productivité et l'efficacité. Il est extrêmement important aussi de reconnaître et de promouvoir le rôle dynamique des chefs d'entreprise dans les secteurs public et privé.

34. Dans le rapport du Secrétaire général (A/43/360) figure une analyse préliminaire de ce facteur essentiel de la croissance économique. Le Conseil économique et social a adopté une résolution importante en la matière, et le Département des affaires économiques et sociales internationales, quant à lui, participe à l'élaboration d'un programme d'activité conformément à des décisions intergouvernementales. Toutefois, en cette période de difficultés budgétaires, on a besoin de l'appui des Etats Membres pour exécuter un programme efficace et substantiel en la matière.

35. Le Conseil économique et social a recommandé à l'Assemblée générale de commencer les préparatifs d'une stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement. Le rapport du Secrétaire général sur cette question (A/43/376) rappelle brièvement les vues exprimées à ce sujet en 1987. La nouvelle stratégie, qui fait l'objet d'un consensus général, devrait aider les gouvernements à se concentrer sur des questions à long terme et à relancer la croissance et le développement. La prochaine stratégie doit dépasser le cadre macro-économique et quantitatif et être axée sur un sujet principal, le développement des ressources humaines et la lutte contre la pauvreté. Le Comité de la planification du développement, dans son rapport sur sa session de 1988 (ST/ESA/208), a souligné tout spécialement l'importance de cet élément.

/...

(M. Ahmed)

36. S'agissant de l'utilisation des ressources sociales, il faut accorder une attention particulière au rôle fondamental de la femme, dont la contribution est souvent sous-estimée. L'Etude sur l'économie mondiale se rapportant à 1988 analyse les réalisations socio-économiques des femmes dans le monde et indique les problèmes et obstacles auxquels ces dernières se heurtent. Le Département des affaires économiques et sociales internationales travaille en étroite collaboration avec l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme pour élaborer et tester des méthodes statistiques qui permettent de quantifier la contribution des femmes à la production économique. Le Conseil économique et social a demandé que l'on inclue dans l'Etude sur l'économie mondiale une section distincte sur les aspects économiques de la situation de la femme et la contribution de celle-ci au développement économique.

37. Une autre question dont on doit tenir compte est l'effet que peut avoir sur le développement l'épidémie de SIDA qui s'étend dans le monde. Cette maladie, qui touche les secteurs les plus productifs de la population, peut avoir des conséquences catastrophiques pour la vie familiale, les structures sociales, les services médicaux, les tendances démographiques et la productivité, et la solution doit être multisectorielle. Sous la direction de l'Organisation mondiale de la santé, l'ONU a rapidement pris des mesures coordonnées pour élaborer une stratégie mondiale de lutte contre le SIDA, comme l'indique le rapport du Secrétaire général (A/41/341).

38. La Commission Brundtland a appelé l'attention non seulement sur les dangers de la détérioration de l'environnement, mais aussi sur l'interaction entre l'environnement et le sous-développement, et elle a recommandé d'élaborer des politiques de développement visant à éliminer la pauvreté et à augmenter la base de ressources afin de pouvoir soutenir le développement.

39. L'information contenue dans le rapport du Secrétaire général sur les perspectives socio-économiques générales de l'économie mondiale jusqu'en l'an 2000 (A/43/554) pourrait aider à élaborer la nouvelle stratégie. Deux hypothèses de croissance possibles sont formulées. L'hypothèse de base suppose la poursuite des politiques et des tendances actuelles et prévoit une croissance lente, mais stable, dans les pays développés et une stagnation constante ou une récession dans de nombreux pays en développement. Selon l'autre hypothèse, on pourrait améliorer considérablement les perspectives de développement des pays engagés dans ce processus en apportant seulement de modestes changements aux politiques nationales et internationales.

40. Le moment présent est propice au renforcement de la coopération internationale, à la relance du développement et à l'amélioration du bien-être économique de la population mondiale. L'ONU constitue une tribune exceptionnelle à cet égard et la communauté internationale devrait y examiner les problèmes que posent la coordination macro-économique, les déséquilibres fiscaux et commerciaux, la dette extérieure, les flux de ressources et le protectionnisme, ainsi que la mobilisation de ressources nationales, les réformes institutionnelles qui doivent permettre à la population de participer davantage au développement, la mise en

/...

(M. Ahmed)

valeur des ressources humaines et la protection de l'environnement. Cela non seulement renforcerait la sécurité économique nationale et internationale, mais inaugurerait une nouvelle ère marquée par un développement large et équilibré, à la fois soutenu et durable.

41. M. GHEZAL (Tunisie) réaffirme, au nom du Groupe des 77, l'importance de la fonction stratégique et centrale de coordination des activités de l'Organisation des Nations Unies que remplit le Directeur général au développement et à la coopération économique internationale.

42. A la seconde session ordinaire du Conseil économique et social qui s'est tenue à Genève en juillet 1988, l'initiative du Groupe des 77 a conduit à l'adoption de la résolution E/1988/77 sur la revitalisation de cet organe créé aux termes de la Charte. En adoptant cette résolution et en y incluant une disposition demandant le renforcement du rôle de coordination centrale du Directeur général, les 127 délégations qui sont membres du Groupe des 77 soulignent l'importance qu'elles continuent d'accorder à cette fonction. Le Groupe des 77 espère que le Secrétaire général sera en mesure de procéder aux consultations appropriées et de formuler les propositions concrètes qu'appelle cette résolution.

43. A propos du point 49 de l'ordre du jour, le représentant de la Tunisie dit que le Groupe des 77 demeure convaincu que l'Assemblée générale mettra tout en oeuvre pour compléter l'accord intervenu en juillet 1988 au Conseil économique et social, en ce qui concerne la structure et les fonctions intergouvernementales et les structures d'appui du Secrétariat dans les secteurs économique et social.

44. La guerre, l'insécurité et l'instabilité sont défaites sur de nombreux fronts grâce aux efforts inlassables du Secrétaire général et de l'Organisation des Nations Unies tout entière. Le prix Nobel de la paix vient de couronner ces efforts. Cependant, les perspectives restent sombres dans la bataille pour le développement - un autre front où les victimes sont surtout des civils. La situation est particulièrement difficile dans les pays en développement touchés par des catastrophes naturelles : les invasions d'acridiens en Afrique du Nord et au sud du Sahara, les ouragans à la Jamaïque et au Mexique, les inondations au Soudan et au Bangladesh.

45. Parallèlement, le monde vit une époque remarquable par la prospérité sans précédent des pays industrialisés et la reprise d'un dialogue entre les deux superpuissances. Le moment paraît donc particulièrement opportun pour rétablir un climat de confiance propre à relancer de manière durable le dialogue et la coopération internationale pour le développement. Le Groupe des 77 réitère la proposition qu'il a formulée à la seconde session de 1988 du Conseil économique et social tendant à convoquer en 1989, ou au plus tard en 1990, une session extraordinaire consacrée à l'examen de la situation économique mondiale, en vue de la relance de la croissance économique et du développement des pays en développement. Les ministres des affaires étrangères des Etats membres du Groupe des 77 ont mis cette proposition au nombre des priorités absolues dans leur déclaration du 30 septembre 1988 qui figure dans le document A/43/671.

/...

(M. Ghezal, Tunisie)

46. La Stratégie internationale du développement et le nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés, sans être liés chronologiquement à la session extraordinaire, devraient s'intégrer dans le nouveau programme commun qui sera établi lors de cette session, lequel devra être conçu comme un processus indépendant de celui qui élaborera la quatrième Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement.

47. D'autre part, pendant la session en cours, l'Assemblée générale devrait transmettre au Secrétaire général des lignes directrices précises, y compris les objectifs qui seront assignés à la Stratégie, en tenant compte des observations faites par les Etats Membres au Conseil économique et social en vue de l'application de sa résolution E/1988/76.

48. Le problème de la dette extérieure des pays en développement ne fait qu'accentuer les pressions déjà considérables qui s'exercent sur eux ainsi que l'incertitude qui caractérise le système monétaire et financier international. Il faut espérer que l'Assemblée générale pourra servir de cadre à la recherche de solutions viables et durables, car la crise de la dette touche tous les continents. La déclaration adoptée par les ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 à l'issue de leur douzième réunion annuelle précise à cet égard qu'il convient de parvenir à un "règlement global" du problème de la dette.

49. Le Groupe des 77, conscient de la relation qui existe entre les questions monétaires et financières, la dette, le développement et le commerce international considère que la situation dans ce secteur demeure inquiétante pour les économies des pays en développement et, par conséquent, accorde une importance cruciale à l'examen à mi-parcours des négociations commerciales multilatérales du GATT qui doit avoir lieu au mois de décembre. Il faut espérer que cette réunion permettra d'adopter des décisions visant à inverser les tendances protectionnistes des pays développés et à réduire les graves déséquilibres des termes de l'échange.

50. Le Groupe des 77 tient à exprimer sa profonde inquiétude devant la dégradation continuelle de l'environnement et recommande que l'on mène une action mondiale concrète et concertée à ce sujet, en tenant compte des inégalités qui caractérisent les différents modes de production et de consommation dans le monde et de la nécessité de les corriger.

51. M. BELONOGOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) affirme que l'interdépendance sans précédent qui existe entre les pays et les effets des techniques nouvelles dans la vie économique ont placé l'économie mondiale dans une nouvelle phase d'internationalisation. Les problèmes mondiaux se situent davantage aujourd'hui sur le plan de la sécurité internationale et du bien-être des peuples. Cette interdépendance croissante, en même temps que de recéler d'immenses possibilités de coopération, d'avantages mutuels et d'amélioration du bien-être, comporte le risque de voir apparaître une "réaction en chaîne" des cataclysmes économiques et écologiques mondiaux.

(M. Belonogov, URSS)

52. L'une ou l'autre des tendances l'emportera selon que les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies réussiront ou non à relever le défi et, de concert, à surmonter les divergences idéologiques et politiques et apprendre à gérer collectivement le patrimoine mondial en respectant les lois économiques, sans préjudice des priorités de chaque pays.

53. Le représentant de l'Union soviétique exprime la conviction que cela est possible, malgré les contradictions et les différends, et que le facteur le plus important à cet égard est l'existence même de l'Organisation des Nations Unies. Celle-ci peut devenir la principale force d'intégration et se transformer en un centre de promotion des initiatives pratiques visant à résoudre politiquement les problèmes internationaux, y compris les problèmes économiques. M. Belonogov partage et appuie l'idée exprimée par le Secrétaire général, à savoir, que l'Organisation des Nations Unies est la seule organisation internationale capable de coordonner les actions mondiales orientées vers l'avenir. Il faudrait donc créer, dans le cadre même de l'Organisation, un mécanisme international pour la recherche de solutions aux problèmes pressants du monde, avant tous les problèmes économiques et écologiques.

54. La nouvelle pensée politique qui se manifeste en Union soviétique se reflète, en ce qui concerne l'économie mondiale, dans la notion de sécurité économique internationale. Cette notion a suscité des débats fructueux à l'Organisation des Nations Unies et ailleurs et est conforme à la position du Groupe des 77, selon laquelle le dialogue économique multilatéral à l'ONU devrait permettre l'élaboration d'une politique réellement mondiale et intégrée, orientée vers une croissance et un développement continus, dans l'intérêt de tous les pays.

55. L'appui unanime que recueille l'amélioration de l'efficacité des activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine économique montre bien que l'on se rend de plus en plus compte de ce qu'on ne pourra résoudre les problèmes macro-économiques qu'avec le concours de tous les pays et en tenant compte de leurs intérêts. Il convient de reconnaître inconditionnellement le droit de chaque pays de choisir son propre système socio-économique et ses principaux objectifs économiques.

56. Malgré la stabilisation et la relance enregistrée dans quelques pays en 1987-1988, les symptômes de malaise et d'instabilité continuent à se multiplier dans l'économie mondiale, surtout dans les pays en développement qui souffrent du retard de leur économie et où sévissent la pauvreté, la faim et la maladie. Il ne s'agit pas en l'occurrence de fluctuations de la croissance, mais bien d'une crise prolongée aux vastes proportions, caractérisée par une brusque diminution de la croissance de la production par habitant et une augmentation sans précédent du chômage et de l'inflation.

57. Il est notoire que la dette est le principal obstacle au développement socio-économique des pays en développement. Cette dette ne cesse de s'accroître et, d'après la Banque mondiale, elle dépassera en 1988 le chiffre de 1,2 milliard de dollars enregistré en 1987. Le problème provient non seulement de l'ampleur de

/...

(M. Belonogov, URSS)

la dette mais aussi de certaines conditions socio-économiques très défavorables - notamment la détérioration des termes de l'échange, la hausse des taux d'intérêt, la baisse des cours des matières premières et le protectionnisme. On peut voir l'origine du marasme dans le transfert net de ressources financières des pays en développement qui, au cours des quatre dernières années, a atteint entre 20 et 30 milliards de dollars des Etats-Unis, et l'on ne peut guère espérer que la situation ne s'améliore.

58. Le problème de la dette ne se limite pas aux simples paramètres monétaires et financiers. Il exige une solution politique et une action internationale concertée. Les procédures qui existent actuellement pour régler le problème sont insuffisantes et inefficaces, c'est pourquoi l'Union soviétique propose à la Deuxième Commission de mener un dialogue plus intensif au sujet de ce brûlant problème d'actualité. Le fossé qui ne cesse de s'élargir entre les niveaux de développement des diverses parties du monde, le déséquilibre des termes de l'échange et l'augmentation de la dette sont autant de facteurs de conflagration. Les énormes efforts déployés par les pays en développement restent vains.

59. Par conséquent, l'aide aux pays en développement devient un problème international. En 1987, l'aide économique soviétique aux pays en développement a atteint 11,7 milliards de roubles, soit l'équivalent de 1,4 % du produit national brut de l'Union soviétique. Les pays les moins avancés ont reçu 1,5 milliard de roubles. En application du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, l'URSS a fourni en 1986-1987 aux pays de la région une assistance technique et économique d'une valeur de plus de 3 milliards de dollars. En 1986-1988, elle a également rééchelonné l'amortissement de crédits d'un montant équivalant à 6,3 milliards de dollars environ. Le document A/43/460 contient des renseignements détaillés sur le volume et les formes de l'aide et de l'assistance fournies par l'Union soviétique aux pays en développement.

60. L'application d'une stratégie internationale du développement pour les années 90, qu'il reste encore à mettre au point et à laquelle l'Union soviétique attribue une grande importance, occupera une place spéciale dans les activités de l'Organisation des Nations Unies au cours des 10 années à venir. Dans le cadre de cette stratégie, il conviendra de donner la priorité au droit à la vie, à la santé, à l'alimentation, au logement, à l'éducation et à la participation active à la vie de la collectivité.

61. L'état de l'environnement est au nombre des problèmes les plus urgents du développement et les dangers résultant de l'action de l'homme exigent une action mondiale immédiate qui dépasse les frontières idéologiques. La planète constitue un système écologique formant un tout, et une perturbation se répercute tôt ou tard dans d'autres régions du monde. Le représentant de l'Union soviétique partage l'avis du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies selon lequel l'état de l'environnement pose un problème qui devrait être le premier à susciter une réaction solidaire de toutes les nations, et il cite à cet égard le rapport de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement, le document des

/...

(M. Belonogov, URSS)

Etats membres du Pacte de Varsovie et le récent appel du mouvement Pugwash ainsi que les activités du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Dans le même ordre d'idées, il convient de mentionner l'initiative relative à la sécurité écologique prise par la Tchécoslovaquie et la RSS d'Ukraine ainsi que les propositions faites à l'Assemblée générale par le Ministre soviétique des affaires étrangères, Edouard Chevardnadze, concernant un calendrier des activités de l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine.

62. L'on pourrait, dans ces instances, élaborer un programme international pour faire face aux risques des activités économiques. On pourrait également envisager de transformer le PNUE en un conseil pour l'environnement, habilité à prendre des décisions efficaces pour garantir la sécurité écologique.

63. L'Union soviétique est favorable à la mise au point de mesures propres à orienter le processus d'interdépendance économique, et à donner un caractère prévisible au développement économique mondial, de manière à aboutir à une coopération internationale sûre et mutuellement avantageuse. Dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, on pourrait élaborer un système pour la détection précoce des phénomènes économiques négatifs au niveau mondial et pour la définition de mesures correctives. L'Organisation des Nations Unies compte parmi ses divers organismes des services de recherche solides et elle peut utiliser la vaste expérience accumulée par le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, le GATT, l'OCDE et d'autres organismes mobilisables pour une rapide identification des problèmes.

64. A cet égard, il convient de saluer la décision prise par le Conseil économique et social à sa seconde session de 1988 de prier le Secrétaire général d'établir une étude des mécanismes et moyens dont le système des Nations Unies dispose pour l'identification rapide, l'analyse et l'observation de faits nouveaux intéressant l'économie mondiale.

65. Il importe également de prendre des mesures pour créer un climat de confiance dans les relations économiques internationales. Avant tout, il convient de savoir comment financer la formulation et l'exécution des vastes mesures que l'on envisage d'adopter pour résoudre les problèmes économiques et écologiques mondiaux. Une analyse très générale de la situation économique mondiale montre que le processus de désarmement pourrait libérer d'énormes ressources pour répondre aux besoins constructifs liés au développement et à la coopération. Les mesures concrètes de désarmement et les initiatives de paix proposées par le Secrétaire général Mikhaïl S. Gorbatchev à Krasnoïarsk montrent la réalité et le potentiel du principe "désarmement pour le développement". L'URSS considère que le désarmement est le facteur principal d'une augmentation de son aide aux pays du tiers monde.

66. L'Union soviétique établit un lien direct entre les tâches relatives à la sécurité économique internationale mentionnées plus haut et une utilisation plus efficace des mécanismes de la coopération multilatérale. Il convient de renforcer les fonctions des organes économiques de l'Organisation des Nations Unies, en particulier celles du Conseil économique et social, dont la résolution intitulée

/...

(M. Belonogov, URSS)

"Revitalisation du Conseil économique et social" (E/1988/77) représente un pas important dans la bonne voie. D'autres mesures sont énoncées dans le mémoire intitulé "Vers la sécurité générale par l'affermissement du rôle de l'Organisation des Nations Unies" (A/43/629) présenté au Secrétaire général par la délégation soviétique.

67. Les propositions de l'URSS visant à renforcer le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans l'économie mondiale ont leur origine dans le processus de restructuration révolutionnaire de la société soviétique. La restructuration, dont les résultats obtenus au cours des deux dernières années sont déjà visibles, comprend parmi ses objectifs une intensification du commerce et de la coopération entre pays et une plus grande participation à la division internationale du travail. La réforme des relations économiques avec l'extérieur produit les conditions nécessaires à l'intégration de l'URSS au système commercial multilatéral et au GATT. Les mécanismes de coopération du CAEM connaissent également des améliorations. Un aspect important de la nouvelle pensée politique tient à ce que l'on comprend davantage que l'avenir de l'Europe est la responsabilité commune de l'Orient et de l'Occident. Cette prise de conscience a conduit à l'établissement de relations officielles entre le CAEM et la Communauté européenne.

68. Les réformes qui s'effectuent à l'intérieur de l'URSS sont, pour le fond, en harmonie avec les activités de l'Organisation des Nations Unies visant à résoudre les problèmes mondiaux, à permettre l'instauration de relations économiques internationales normales et civilisées, libres de protectionnisme et de discrimination, et à garantir la sécurité économique internationale. La politique soviétique actuelle est favorable à la démilitarisation, à l'humanisation des relations internationales, à la coopération et à la paix mondiales.

69. M. FORTIER (Canada) dit que l'économie mondiale subit des transformations profondes qui mettent nettement en évidence la nécessité d'une coopération économique internationale renforcée. Compte tenu des déplacements de l'avantage comparatif, de la mondialisation des marchés ainsi que de la révolution technologique et informatique, une adaptation en profondeur s'impose au sein des économies nationales. Il reste toutefois des problèmes qui mettent en cause la capacité de la communauté internationale de gérer cette nouvelle réalité. Il faut venir à bout des déséquilibres économiques pour pouvoir assurer la croissance. Bien qu'il existe davantage de possibilités de progrès collectif, les économies sont parallèlement devenues beaucoup plus vulnérables.

70. Trois priorités économiques font nettement ressortir l'imbrication des perspectives d'avenir des pays du monde entier. Un quatrième élément, l'environnement fait partie intégrante du développement durable mais en même temps, il transcende à court et à moyen terme les préoccupations économiques. Les pays industrialisés devraient assurer une meilleure coordination de leurs politiques et tenir compte des l'incidence de celles-ci sur les pays en développement, notamment en ce qui concerne les taux d'intérêt.

/...

(M. Fortier, Canada)

71. La manifestation par la communauté internationale d'une volonté plus ferme de lutter contre le protectionnisme et d'inverser la tendance à l'érosion du système commercial multilatéral doit être la deuxième priorité. Les Négociations d'Uruguay revêtent une extrême importance pour les pays en développement; en fait, ce sont les négociations commerciales les plus importantes depuis la création du GATT. La Banque mondiale a indiqué que les mesures protectionnistes mettent en péril l'acquis des pays en développement. Le coût de ces mesures que les pays industrialisés ont prises à l'encontre des pays en développement se situe entre 2,5 % et 9 % de leur PNB : ce qui représente la différence entre une situation de stagnation et de croissance importante. Les pratiques actuellement adoptées dans le domaine du commerce agricole portent préjudice à l'ensemble de la communauté internationale et elles inquiètent particulièrement les pays en développement du fait de leurs incidences sur les prix des exportations de produits agricoles et sur le revenu des agriculteurs. Il est donc essentiel que l'examen à mi-parcours des Négociations d'Uruguay débouche sur des résultats positifs.

72. La troisième priorité a trait à la nécessité d'inverser le transfert net de ressources en provenance des pays en développement grâce à l'adoption de mesures propres à accroître les apports de ressources extérieures, à soutenir le processus d'ajustement structurel et à alléger le fardeau de la dette. Ces mesures ont évidemment pour objectif de promouvoir le développement et d'atténuer la pauvreté. Le quatrième élément, et probablement le plus important, concerne la nécessité cruciale de veiller à ce que l'activité économique soit viable sur le plan écologique. La collaboration multilatérale dans ces domaines doit être fondée sur des politiques nationales saines qui garantissent une utilisation efficace des ressources.

73. Lors de son intervention devant l'Assemblée générale, le Premier Ministre canadien a déclaré que les gouvernements et les organisations internationales doivent remettre l'accent sur la lutte contre la pauvreté et que la communauté internationale a une obligation de justice sociale envers les plus pauvres et doit faire en sorte que la croissance économique ne porte pas atteinte à l'environnement. La réduction de la pauvreté est également fonction de la croissance. Ces dernières années, les taux de croissance ont été assez inégaux dans les divers pays en développement et le produit national brut d'environ deux tiers des pays à faible revenu a enregistré une croissance importante, stimulée par les politiques saines adoptées par leurs gouvernements. Les pays à revenu intermédiaire de l'Asie de l'Est ont été particulièrement dynamiques. Par contre, en Afrique subsaharienne, le revenu par habitant a fléchi pendant presque chacune des huit dernières années et la consommation, déjà faible, a continué de diminuer. Dans les pays à revenu intermédiaire fortement endettés, on a observé une réduction des importations, des investissements et de la consommation par habitant. La pauvreté s'est généralisée dans nombre d'entre eux et l'endettement est un facteur essentiel de cette évolution négative. Le transfert net, au cours des six dernières années, de quelque 100 milliards de dollars en provenance des pays en développement est incontestablement un phénomène déplorable.

(M. Fortier, Canada)

74. Comme il est indiqué dans l'Acte final de la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Canada accepte que débiteurs et créanciers partagent la responsabilité de trouver une solution à la crise de la dette. Il convient de reconnaître les progrès accomplis. Le Sommet économique de Toronto et les mesures prises pour donner suite aux décisions adoptées à cette occasion représentent une contribution importante au règlement des problèmes d'endettement des pays à faible revenu, notamment en Afrique. Les participants au Sommet de Toronto ont également reconnu les difficultés qu'éprouvent les pays à revenu intermédiaire fortement endettés à assurer le service de la dette extérieure et à réaliser des investissements suffisants pour assurer une croissance durable.

75. Le Canada a annulé la dette contractée par un grand nombre des pays les plus pauvres au titre de l'aide publique au développement (APD). A l'heure actuelle, le programme canadien de développement est composé exclusivement de dons, et la part de l'APD dans le PNB du Canada ne cesse d'augmenter. En outre, reconnaissant les besoins particuliers de l'Afrique, le Canada a versé près d'un milliard de dollars à ce continent en 1986 et 1987 et il lui consacrera pratiquement la moitié de son assistance bilatérale au cours des cinq années à venir. Il a également joué un rôle actif sur le plan multilatéral afin de doter l'Afrique des bases nécessaires et de ressources suffisantes pour mettre en oeuvre le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique.

76. Dans le cas des pays à revenu intermédiaire, la mise en oeuvre de la stratégie adoptée ces dernières années a été compromise par l'insuffisance du crédit privé. Le fardeau de la dette fait obstacle à la croissance et remet en cause les importants succès politiques enregistrés dans les pays débiteurs qui doivent disposer de davantage de ressources pour effectuer des investissements et atteindre un niveau de consommation adéquat. Il faut encourager les nouvelles formules de financement, y compris l'allègement de la dette sur une base volontaire et axée sur le marché, sans transfert des risques des créanciers privés au secteur public. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international devraient continuer de jouer un important rôle de catalyseur dans la mobilisation de nouvelles ressources d'origine privée et publique. De l'avis du Canada, cette approche, qui suppose également la mise en oeuvre de programmes d'ajustement efficaces dans les pays débiteurs, ainsi que d'importantes ressources financières externes, offre le moyen le plus sûr d'assurer une croissance économique durable, le progrès social et la stabilité des institutions démocratiques.

77. Les mesures d'ajustement structurel doivent jeter les bases d'une reprise du développement. Il faut protéger les groupes vulnérables et les intégrer à ce processus. Il est important d'investir dans la mise en valeur des ressources humaines. Le Canada est disposé à participer à de tels efforts et a invité le FMI et la Banque mondiale à promouvoir, dans leurs programmes, des investissements rentables dans les ressources humaines afin de réduire la pauvreté et d'exploiter au maximum les perspectives de croissance.

(M. Fortier, Canada)

78. Il est peu de domaines où l'interdépendance des pays développés et en développement ressort aussi clairement que dans celui de l'environnement. Réduction de la pauvreté et protection de l'environnement vont de pair car une grande pauvreté est un facteur décisif dans la dégradation de l'environnement. Il est désormais admis aussi bien dans les pays industrialisés que dans ceux du tiers monde que les questions d'environnement sont d'une importance cruciale pour le futur bien-être de l'humanité. Il faudrait adopter rapidement des initiatives multilatérales pour faire face aux changements climatiques à l'échelle planétaire (y compris l'élaboration d'une convention-cadre pour la protection de l'atmosphère) et pour protéger les forêts tropicales. Le Canada a déjà donné la preuve qu'il est prêt à assumer un rôle de chef de file à cet égard. Le premier Protocole mondial sur la protection de la couche d'ozone a été signé lors d'une conférence tenue à Montréal. Toronto a accueilli la Conférence internationale sur l'atmosphère en évolution. En février 1989, une réunion d'experts sera organisée à Ottawa en vue d'examiner, sous l'angle juridique et politique, une convention-cadre sur la protection de l'atmosphère. Le Canada attache une extrême importance au traitement adéquat des déchets toxiques ainsi qu'aux efforts déployés par le PNUE et l'OCDE sur le transfert de ces déchets au-delà des frontières nationales.

79. Le Canada, de même que la Suède, s'associeront aux pays qui ont demandé que soit célébrée en 1992 une conférence sur le développement durable, afin que les gouvernements et organismes des Nations Unies puissent examiner les faits intervenus depuis la Conférence sur l'environnement tenue à Stockholm en 1972, évaluer les risques écologiques et travailler ensemble à l'élaboration d'un plan de travail fondé sur les priorités régionales. Le représentant du Canada invite instamment les membres de la Commission à appuyer, au cours de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale, l'adoption d'une résolution tendant à convoquer cette conférence en 1992.

80. Dans l'appel lancé par les ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 en faveur de la tenue d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale, le Canada croit discerner le souhait que l'on étudie la meilleure façon de gérer l'interdépendance en vue de promouvoir le développement. Si le GATT et les institutions de Bretton Woods jouent un rôle fondamental à cet égard, l'Organisation des Nations Unies constitue une tribune idéalement placée pour promouvoir la compréhension mutuelle, concrétiser les aspirations universelles et formuler des accords internationaux sur les priorités en matière de coopération. Le Canada espère que la session en cours sera l'occasion d'amorcer un processus visant à élaborer une stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement. Cette stratégie doit définir, selon une démarche pragmatique et thématique, les priorités en matière de coopération internationale pour le développement, ainsi que le rôle de l'ONU, et appeler l'attention de l'opinion publique sur l'importance de la coopération économique et sociale pour le développement.

81. M. ALZAMORA (Pérou) dit que la Deuxième Commission se réunit dans un cadre politique marqué par l'entente, la négociation et le règlement des conflits. Cependant, sur le plan économique, ce sont encore l'immobilisme, le dogmatisme, l'inflexibilité et l'affrontement qui sont à l'ordre du jour. L'orateur dit que le conflit économique entre le Nord et le Sud fait plus de morts que tous les conflits militaires réunis. La raison d'être de l'Organisation des Nations Unies est de garantir la paix non seulement sur le plan politico-militaire mais également dans le domaine économique et social. Et c'est précisément dans ce domaine que la bataille est en train d'être perdue. Il n'y a toujours pas de dialogue Nord-Sud, ni de négociations globales, ni de solution au problème de la dette, ni de justice en matière commerciale, ni d'équité au niveau technologique, ni de coopération internationale véritable.

82. Le représentant du Pérou dit que son pays a mis en place un programme d'ajustement rigoureux, afin de restructurer l'économie, de freiner l'inflation et de renforcer sa capacité d'exportation. Ces sacrifices requièrent l'appui effectif de la communauté internationale et une modification urgente des politiques de ceux qui gèrent l'économie mondiale. Les pays du Sud transfèrent à ceux du Nord de 4 à 6 % de leur produit brut et n'en reçoivent que 0,34 % sous forme d'aide. D'autre part, la dette continue de s'accroître suite aux mesures unilatérales prises par les créiteurs. Il incombe à l'Organisation des Nations Unies de mettre un terme au conflit économique et de promouvoir un processus de pacification et de compréhension dans ce domaine.

83. A cet égard, le Secrétaire général devra user de tous ses talents et compétences et faire preuve de dévouement. Le prestige et l'autorité dont il jouit aujourd'hui lui confèrent une capacité d'initiative unique qui doit être mise à profit pour mettre fin à l'immobilisme et à l'affrontement sur le plan économique. Dans cette entreprise d'unification des critères et de coordination des positions de négociation, le Groupe des 77 a une responsabilité historique. Lorsque le Groupe s'organise et se prépare, comme il l'a fait lors de la dernière session du Conseil économique et social sous la conduite éclairée de la Tunisie, il peut agir avec le dynamisme, la compétence et la cohésion nécessaires pour s'acquitter de la mission importante qui est la sienne.

84. Le représentant du Pérou espère que l'on viendra à bout de l'inertie actuelle, que la tâche de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine économique sera facilitée et que les pays du Nord appuieront l'initiative du Groupe des 77 visant à convoquer une session extraordinaire de l'Assemblée générale chargée d'examiner les problèmes économiques qui existent entre le Nord et le Sud.

85. M. KORN (Etats-Unis d'Amérique) dit que depuis la dernière réunion de la Deuxième Commission, le taux de croissance des pays industrialisés a été approximativement de 4 % et celui des pays en développement non exportateurs de pétrole probablement plus important. L'inflation des pays développés continuera d'être peu élevée. Les prix de la majorité des produits de base se sont stabilisés. Le Fonds monétaire international prévoit que le volume mondial des échanges augmentera de 7 % au cours de l'année, ce qui constituerait la hausse la

(M. Korn, Etats-Unis)

plus importante depuis 1984 et serait très supérieur à la moyenne des années 70. Tous les pays n'ont pas participé à l'expansion économique mondiale, notamment ceux d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine. Il faut cependant signaler que dans les pays d'Afrique subsaharienne la croissance sera, d'après les prévisions du FMI, de 3,5 à 4 % cette année et l'année prochaine et que le taux d'inflation est inférieur à celui enregistré en 1982. Nombre de pays de la région s'efforcent d'introduire les ajustements structurels nécessaires pour soutenir la croissance et le développement. En Amérique latine, les recettes d'exportation ont augmenté depuis 1987 et certains pays comme le Chili, la Colombie et l'Uruguay ont obtenu des résultats économiques solides.

86. L'orateur dit que l'économie des Etats-Unis a largement contribué au maintien de la croissance économique. Depuis 71 mois, ce pays connaît l'expansion la plus longue en temps de paix et d'après les prévisions officielles, la croissance réelle du PNB en 1988 sera d'environ 3,5 %. Les craintes qu'a fait naître la crise boursière d'octobre 1987 n'étaient pas fondées. Malgré l'une des pires sécheresses enregistrées en 50 ans, on prévoit que l'inflation aux Etats-Unis sera de l'ordre de 4 %. Les Etats-Unis sont en train de réduire le déficit du budget fédéral, qui sera de 3,2 % du PNB en 1988 et de 2,4 % en 1989. En volume, le déficit commercial diminue depuis 1986 et, cette année, sa valeur monétaire a également baissé. Les Etats-Unis continuent cependant d'être le principal marché pour les produits manufacturés en provenance des pays en développement dont ils absorbent presque la moitié des exportations. L'exécutif a résisté aux mesures protectionnistes.

87. Les Etats-Unis n'ont pas atteint ces résultats positifs seuls. Ils ont également bénéficié de la coopération croissante des autres pays industrialisés, des pays en développement et des institutions internationales. L'un des processus les plus significatifs depuis la deuxième guerre mondiale est la coopération entre pays à économie de marché destinée à remplacer la croissance sur les bases les plus larges possibles. Le GATT et les Négociations d'Uruguay donneront l'élan nécessaire aux réformes du secteur agricole et aux accords sur les services, la propriété intellectuelle et les mesures d'investissement liées au commerce. Une grande partie du succès de la stratégie internationale de la dette est attribuable aux travaux du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. L'examen multilatéral des problèmes de la dette des pays en développement doit être confié aux organismes qui possèdent la compétence juridique et technique. Il ne faut pas oublier que la dette n'est que l'un des nombreux problèmes des pays en développement. Il faudra prêter autant d'attention à l'ajustement structurel qu'à l'endettement. Le représentant des Etats-Unis indique que pour favoriser le maintien de la croissance dans les pays en développement, il faut procéder à des réformes structurelles en faveur du marché, libérer le commerce, rendre le climat plus propice aux investissements étrangers, définir des politiques fiscales et monétaires prudentes, appliquer des politiques économiques orientées vers la croissance dans les pays développés, augmenter l'aide à des conditions de faveur aux pays les plus pauvres et réduire les subventions agricoles. La seule stratégie viable pour résoudre les problèmes de la dette extérieure est de les aborder au cas par cas en ne perdant de vue ni le marché ni la croissance. La stratégie internationale de la dette commence à porter ses fruits.

/...

(M. Korn, Etats-Unis)

88. En ce qui concerne les institutions multilatérales, il faut mentionner l'augmentation générale du capital de la Banque mondiale de 74,8 milliards de dollars et les propositions visant à accroître la capacité du Fonds monétaire international de mettre les programmes des pays débiteurs à l'abri des imprévus. Pour réduire l'encours de la dette il faut convertir les obligations ainsi contractées en d'autres instruments de paiement, approche plus efficace que les propositions générales qui prétendent résoudre le problème de la dette du jour au lendemain. C'est grâce à la stratégie internationale de la dette que les 15 principaux pays débiteurs ont pu améliorer leur situation. Les pays débiteurs ont également bénéficié de programmes du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale qui se sont engagés à accorder de nouveaux prêts d'une valeur de 25 milliards de dollars au cours des trois dernières années. Les banques commerciales ont accordé de nouveaux prêts d'une valeur de 17 milliards de dollars depuis octobre 1985 et des créances d'un montant total de 207 milliards de dollars ont fait l'objet d'une renégociation.

89. Une question cruciale pour le développement et la prospérité du monde est l'environnement. L'activité humaine et ses retombées peuvent avoir des effets nocifs sur la planète sur laquelle nous vivons. Les problèmes de l'environnement rendent nécessaire la coopération mondiale. Les scientifiques indiquent que les gaz de combustion peuvent modifier sérieusement le climat de la Terre. Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone constitue un net progrès en matière de protection de l'atmosphère. Le représentant des Etats-Unis demande à tous les Etats de devenir parties à cet accord pour qu'il puisse entrer en vigueur en janvier 1989. L'expérience montre que pour maintenir le développement économique il convient de gérer les ressources de la Terre en se fondant sur des critères de rentabilité à long terme; les Etats-Unis sont fermement résolus à promouvoir ce type de développement. La Deuxième Commission peut également contribuer à cet objectif. La meilleure façon de le faire est de ne pas politiser les débats. Il est possible de parvenir au consensus, si les problèmes sont abordés avec pragmatisme et une volonté sincère de coopération.

La séance est levée à 13 h 25.